

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 115 (2007)

Artikel: Cinéma et combat antialcoolique
Autor: Jaques, Pierre-Emmanuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pierre-Emmanuel Jaques

CINÉMA ET COMBAT ANTIALCOOLIQUE

De quelques films de la Croix-Bleue

Les Archives cantonales vaudoises se sont vues confier récemment les archives de l'Association antialcoolique la Croix-Bleue, un important ensemble de pièces documentant l'activité de cette organisation créée en 1877 par un pasteur protestant pour lutter contre le fléau de l'alcoolisme. Constitué avant tout de documents écrits, ce fonds est complété par une série de films en 16 mm et de copies vidéo. A l'invitation du directeur des Archives, nous avons pu prendre connaissance des huit films en 16 mm., reportés sur DVD pour en faciliter la consultation.

Alcool et cinéma

Selon le cinéaste et théoricien Jean Epstein, la vision d'un film provoquerait chez le spectateur une ivresse onirique comparable à celle générée par l'alcool, mais sans être accompagnée de sa nocivité physiologique¹. Ce n'est toutefois pas comme mode de substitution d'un produit délivrant l'esprit de ses attaches corporelles que les propagateurs de la lutte anti-alcoolique s'emparèrent, dès son apparition, du cinéma. Ils virent dans ce nouveau moyen une arme efficace contre un fléau ravageant la société, particulièrement les classes populaires. Traitant de cet usage du film comme instrument de propagande au début du cinéma en France, Thierry Lefebvre rappelle l'importance du « Premier congrès national contre l'alcoolisme » en 1903². À cette occasion, on en appela à un emploi renforcé des images dans la lutte contre l'alcoolisme, notamment par projections lumineuses. Le même historien souligne la présence au sein de la

1 Jean EPSTEIN, *Alcool et cinéma* in *Écrits sur le cinéma*, tome 2, Paris, Seghers, 1975, p. 243. Ce texte a été rédigé au milieu des années 1950.

2 Thierry LEFEBVRE, « *Les victimes de l'alcoolisme* (Pathé 1902) quand le cinéma des premiers temps puise son inspiration dans le discours hygiéniste dominant », dans *Archives*, n° 50, mai 1992.

production cinématographique internationale des premiers temps de nombreux films démontrant par l'exemple les dangers que fait courir l'alcool aux familles. Analysant *Les victimes de l'alcoolisme* (Pathé, 1902), il montre la continuité unissant ces films à d'autres supports visuels (cartes postales, affiches, plaques de lanterne magique) dont la diffusion est considérable à la fin du 19^e siècle. En France, l'usage du cinéma dans la propagande antialcoolique reste cependant en premier lieu du ressort local. Une projection cinématographique contre l'absinthe est organisée en 1906 par deux sections de la Ligue nationale contre l'alcoolisme. La Fédération des Vosges (de la Ligue française contre l'alcoolisme) acquiert un cinématographe pour ses conférences. Mais comme le souligne T. Lefebvre, c'est avant tout grâce à des ententes avec des exploitants locaux que des projections furent organisées avec des films appropriés.

Le succès de cet usage du cinéma dans les conférences est souligné par Gustave Cauvin, qui fondera l'Office régional du cinéma éducateur en 1924 à Lyon. Militant ouvrier et antialcoolique, Cauvin avait pris conscience très concrètement de l'intérêt présenté par le cinéma dans les soirées de conférence à l'occasion d'une réunion organisée en 1910 :

«Au cours de sa conférence, l'orateur parvint aisément à "chloroformer" les deux tiers de l'auditoire. Mais soudain, le bruit de manivelle réveilla l'assemblée ; l'écran s'éclaira et s'anima ; les yeux s'ouvrirent. Le film, montrant les ravages de l'alcoolisme empoigna littéralement le public ; jamais conférence n'avait obtenu autant de succès. L'Antialcoolisme, en notre personne gagna une recrue de plus et le Cinéma Educateur aussi.»³

Cauvin organise alors de nombreuses conférences cinématographiques, liant films récréatifs et films à message. En 1913, dans une séance à la Bourse du travail de Brest, il associe une adaptation de *L'Assommoir* (A. Capellani, 1909) à des comiques (*Little Moritz fait du sport, Saïda bouleverse la force armée*), des documentaires (*Les aciéries du bassin de Donetsk, Nice et ses environs, Bernard l'Hermite*) et des actualités (*Formidable protestation contre les trois ans*), suivant le mode de programmation habituel de l'époque⁴. Il poursuivit pendant de nombreuses années cet engagement antialcoolique, avant de se consacrer au cinéma éducateur au sein de l'Office régional du cinéma éducateur de Lyon.

³ Gustave CAUVIN, *Résister. Rapport sur l'activité et le développement de l'Office régional du Cinéma Educateur de Lyon en 1929*, Lyon, Office régional du cinéma éducateur, 1930, p. 9. Voir Raymond BORDE, Charles PERRIN, *Les Offices du Cinéma Educateur et la survivance du muet 1925-1940*, Presses universitaires de Lyon, 1992.

⁴ *Ibid.*, p. 16.

Cet usage du cinéma à des fins de propagande antialcoolique a donc été le fait aussi bien de figures laïques, voire anticléricales, que de groupements d'orientation religieuse.

La situation en Suisse

Roland Cosandey a signalé pour la Suisse que des projections cinématographiques visant à diffuser un message de tempérance sont organisées à Genève dès 1898⁵. Les films projetés à cette occasion sont dits avoir rencontré un grand succès dans les cantons de Vaud et Neuchâtel. Cette soirée, mentionnée par le *Bulletin mensuel de la Croix-Bleue genevoise*, est « organisée par la fanfare et présentée par L. Tanninger ». Le commentaire souligne le lien entre projection fixe et animée, cette dernière prenant « naturellement » la suite de la première. En 1903, le même *Bulletin* rend compte d'une soirée organisée à nouveau par la fanfare, cette fois à la salle de la Réformation. Une part importante des films projetés à cette occasion appartient au répertoire « traditionnel » d'une séance de l'époque (scènes drôlatiques, audace d'un cambrioleur) avant de se clore sur un film qui suscite le commentaire suivant :

« Mais surtout quelle ineffable impression n'ont pas laissée les scènes finales, le malheur, la honte, la souffrance et la mort venant détruire de fond en comble l'intérieur si gai d'un ouvrier, à partir du jour néfaste où il a cédé aux sollicitations, aux flagorneries des "amis" et a bu son premier verre ! »⁶.

Comme en France, ces soirées antialcooliques ne restent pas du seul ressort d'organismes confessionnels. Avant de fonder le Lumen, une des premières salles fixes de Lausanne, Albert Roth-de Markus anime l'« œuvre de vulgarisation de populaire », qui organise des soirées de projections lumineuses et de cinématographe. L'un des films de son répertoire, présenté sous le titre *Alcoolisme et tuberculose*, est décrit comme une scène « composée spécialement en vue de la lutte antialcoolique ». Le résumé parle d'un jeune homme qui s'adonne à la boisson lors de son service militaire, renonce à l'alcool dès qu'il fonde une famille, mais qu'un « mauvais génie » fera retomber « dans sa funeste passion », la famille

⁵ Roland COSANDEY, *Cinéma 1900. Trente films dans une boîte à chaussures*, Lausanne, Payot, 1996, p. 120-122.

⁶ *Ibid.* p. 121.

plongeant dans la misère et la maladie. « Le dernier tableau nous montre un des enfants succombant à la terrible maladie », la tuberculose⁷.

Ces séances sont organisées avec des films appartenant à la production des grandes entreprises cinématographiques comme Pathé et Gaumont. Le cinéaste Jean Brocher (1899-1979), qui fut pendant de nombreuses années une des principales figures du cinéma éducatif et protestant en Suisse romande, commença de même en projetant *Le petit rayon de soleil* « où l'on voyait une fillette sauver son père de l'alcoolisme»⁸. Mais rapidement se fit sentir le besoin de recourir à des films adaptés au public local. Pour sa première réalisation, *La bourse et la vie* (1927), Jean Brocher puisa dans une *Petite anthologie antialcoolique* et adapta la nouvelle d'André Corbaz, « La gourde d'eau-de-vie »⁹. Le financement est fourni par des souscripteurs, parmi lesquels le plus important est la Fédération antialcoolique genevoise, un organisme destiné à coordonner l'action des différentes sociétés actives dans la prophylaxie et le soutien aux alcooliques, dont la Croix-Bleue. À la tête de sa propre organisation dès 1928, les Cinémas populaires romands, Jean Brocher fut certainement le cinéaste qui contribua le plus à alimenter le répertoire des films antialcooliques circulant en Suisse romande, si ce n'est dans tout le pays. Il puise la matière de ses scénarios dans des faits-divers ayant frappé les esprits, comme dans *Pierrette* (1929), qui renvoie lointainement à un accident provoqué par un conducteur pris de boisson. *Détenu 33* (1931) traite avant tout de la condition du monde paysan, le héros ayant fait le choix plus lucratif, mais ô combien plus dommageable, de laisser ses fruits être transformés en eau-de-vie : dans une crise provoquée par l'éthylisme, il tue sa femme.

Taxi 22 (1933) et *Le criminel inconnu* (1935) se rapportent plus directement à la Croix-Bleue dans la mesure où cette association y joue un rôle important. Fourni en boissons par le marchand de vin qui signera son expulsion comme conseiller d'Etat,

7 A[llbert] ROTH DE MARKUS, *Soirées de projections lumineuses et de cinématographe. Livret-programme explicatif*, Imprimerie nouvelle, Lausanne, [1905], in Roland COSANDEY, op. cit., p. 123-128. Sur Roth de Markus, voir Roland COSANDEY et François LANGER : « Roth-de Markus : défense et illustration du cinématographe (1907-1912) », dans *Equinoxe*, n° 7 (Histoire(s) de cinéma(s)), printemps 1992, p. 45-61.

8 « Jean Brocher interviewé par Etienne Dumont » dans *Revue du Vieux Genève* n° 6, 1976, p. 70-74. Il pourrait s'agir de *Little Mary Sunshine* (Henry King, Etats Unis, 1916), distribué en France par Pathé.

Sur Brocher, voir Pierre-Emmanuel JAQUES, « *La fille du capitaine* de Jean Brocher (1936), ou comment illustrer les préceptes du Cartel romand d'hygiène sociale et morale » dans *RHV*, 1996, p. 81-103.

9 *Pour la veillée. Petite anthologie antialcoolique*, Ouvrage publié sous les auspices de la Ligue de Femmes suisses contre l'Alcoolisme, Encouragé par la Ligue française contre l'Alcoolisme, Illustrations de E. Elzingre, Genève, Paris, Bruxelles, Editions Atar et Lebègue, s. d. [1909], p. 148-161.

le héros alcoolique est renvoyé en Suisse alémanique, dans son canton d'origine, où c'est grâce à la Croix-Bleue qu'il retrouve sa dignité. *Le criminel inconnu* désigne celui qui a dévoyé un jeune homme alors qu'il se rendait à la Croix-Bleue pour y signer un engagement d'abstinence. Rentré ivre, le parjure est mortellement blessé par sa femme, qu'il molestait.

Tournés en format 35 mm et en muet, ces films de long métrage circulèrent abondamment grâce aux nombreuses sections de la Croix-Bleue ou de l'Espoir. On trouve ainsi dans le fond déposé aux ACV un papillon annonçant la projection de *Taxi 22* au Casino de Morges¹⁰. Le hasard nous a mis en présence d'une affiche du *Criminel inconnu* annoncé à la Grande salle de Pully, le 31 octobre 1936, sous l'égide de la société de Croix-Bleue¹¹. Jean Brocher réalisa encore trois films sur des sujets antialcooliques, dont *Jim et Jo détectives* (1943). Pour compléter leur propre fonds, les Archives cantonales ont fait effectuer un transfert sur DVD de ce film à partir d'une copie préservée par la Cinémathèque suisse, à laquelle Jean Brocher avait fait don de ses films¹².

Le fonds des films de la Croix-Bleue aux ACV

La présence de *Jim et Jo détectives* dans les productions ayant circulé par l'entremise de la Croix-Bleue est confirmée par une « Liste des films, muets et usagés, mais en bon état de la Croix-Bleue » sur laquelle il figure, de même que *Terre vaudoise*, *L'homme sauvé*, *La paie du lait*, *L'aventure de Pierre Rocher* et *Le testament, Prunelle*, ceux-là conservés aux ACV¹³. Ces copies, en 16 mm, un format de tournage et de projection semi-professionnel d'usage relativement aisé, sont accompagnées de deux autres bandes. Il s'agit de deux reportages consacrés à des événements manifestement d'importance pour la Croix-Bleue. Le plus ancien est consacré à la « Fête Cantonale

¹⁰ Il passe les lundi et mardi 19 et 20 mars, couplé avec une conférence d'un ancien légionnaire, « Foyer retrouvé ». Les séances sont présidées par M. Piaget, agent cantonal de la Croix-Bleue. Ce Piaget est cité sur un autre document datant de 1949.

¹¹ *Les fiançailles de Line* (1932), où Brocher développe le thème de la foi chrétienne, est également projeté dans une soirée de la Croix-Bleue à Pully, ce qui laisse entendre que ce ne sont pas uniquement des films antialcooliques qui étaient montrés dans de telles séances.

¹² Les deux autres films sont *Banquet de volée* (1951) et *Le bal de Castel* (1956), tournés en 16 mm.

¹³ Fonds Croix-Bleue, PP 827 / 476.

de la Croix-Bleue vaudoise », le 7 juillet 1935 à Nyon¹⁴. La présence d'un drapeau de la section de Morges en début et en fin de film laisse supposer qu'il a été réalisé par un de ses membres. D'une durée de quatorze minutes environ, le film rend compte de l'arrivée des 1400 participants à Nyon, en bateau de la CGN, ainsi que de leur montée à la Promenade des Marronniers, précédant la partie centrale, consacrée à la fête elle-même. Il détaille avec insistance certains visages, sans les nommer: les personnalités ainsi filmées étaient certainement trop connue pour qu'on estime nécessaire de mentionner leur nom. Les cartons insistent sur le caractère religieux de la Croix-Bleue, comme en atteste le texte suivant qui précède un plan du drapeau national: « Des grands monts vient le secours / Suisse, espère en Dieu toujours ! / Garde la foi des aïeux / Vis comme eux ».

Signé R. Seemann, Genève, le second reportage, *1877-1952, 75^e anniversaire de la Croix-Bleue* rend compte de la manifestation nationale organisée à Genève le 14 septembre 1952¹⁵. Les participants arrivent le matin par train spécial à la gare de Cornavin, d'où un défilé s'ébranle vers le Pavillon des sports. Un culte y est célébré, puis une collation est servie, avant que ne reprenne une série de discours, notamment par un délégué malgache. En fin d'après-midi, un nouveau défilé est organisé en direction de la gare. On lit quelques pancartes, dont certaines s'apparentent à un programme, comme: « Le bar d'appartement est un péril pour les enfants et la famille », « Jus de raisin, tu es bon et tu fortifies », « Pourquoi l'Espoir? Pour que la Suisse n'ait plus 50 000 alcooliques ». Les participants reprennent le train vers 18h.

À l'exception de *Terre vaudoise* (Jean Perrenoud), consacré à la production de jus de fruits¹⁶, les autres films se présentent tous comme des œuvres « à scénario », basés

14 16 mm, muet, environ 14 minutes.

15 16 mm, muet, 21 minutes.

16 *Terre vaudoise* pose la question: « Que deviennent nos fruits ? ». Après avoir évoqué la diversité géographique du canton de Vaud (du Jura aux Alpes en passant par l'Arc lémanique, la Broye, le Jorat), le film promeut la consommation directe des fruits, en soutenant leur vente par le producteur (au marché de la Riponne, entre autres), en privilégiant leur transformation en jus pasteurisé (à la cidrerie d'Yverdon) et se termine par la présentation du restaurant sans alcool Le Carillon à Lausanne, place Chauderon. Durée: 19 minutes.

Développée entre 1930 et 1942 à l'enseigne de JIP Film Sainte-Croix, la brève mais intense activité cinématographique semi-professionnelle de Jean Perrenoud (1913-2003) est venue au jour en 2004, à l'occasion de l'exposition yverdonnoise *Paillard Bolex. Les aventures d'une caméra vaudoise*, à la suite de laquelle sa famille déposa un ensemble de films à la Cinémathèque suisse. Parmi eux, des fragments de *L'homme sauvé* réalisé en 1940 pour la Croix-Bleue vaudoise et des images uniques d'un haut-lieu du protestantisme romand, *Le camp de Vaumarcus*, 1941. Ces deux films ont été sauvagardés en 2004 grâce à Memoriav.

pour certains sur une source littéraire. *Prunelle* (Jean Stettler) est tiré d'une nouvelle de Philippe Godet¹⁷, alors que *L'homme sauvé* (Jean Perrenoud)¹⁸ est tiré du texte *Les sept hommes* (1873) de Madame de Gasparin, réédité en 1917 par la Croix-Bleue¹⁹. *La paie du lait* (Hans Walz) adapte un récit d'Ernst Balzli²⁰. *Le testament* est signé par Hans Walz, qui est alors le principal agent du département cinématographique de la firme pharmaceutique CIBA²¹. Les films qu'il réalise pour la Croix-Bleue pourraient avoir bénéficié de cette structure²².

Ces titres relèvent tous de la fable entendue comme récit exemplaire. Quatre histoires se déroulent à la campagne, témoignant d'une volonté de toucher un public agricole ou du moins ayant des origines campagnardes. *L'homme sauvé* relate la «conversion» d'un jeune homme qui, après être rentré saoul à la ferme un soir de fête, est touché par le désespoir de sa vieille mère. Il choisit alors de signer un engagement d'abstinence. *Prunelle* suit un tour plus dramatique dans la mesure où le héros appartient à une autre classe sociale que sa bien-aimée, fille d'une brute avinée. Il tue accidentellement cet homme qui s'apprêtait à frapper sa famille. Prunelle, soucieuse de ne pas épouser à son tour un homme soumis à la boisson, met son fiancé à l'épreuve. Il doit attendre de longs mois sans boire une goutte d'alcool, afin de gagner sa confiance. Dans *La paie du lait*, un père de famille est entraîné par ses amis à boire : il joue aux cartes et perd la paie du lait. Au bord de la ruine, il coupe

¹⁷ Le générique donne comme autres indications : Jean Stettler, Berthoud (mise en scène et prises de vue) ; interprètes : Rösl Hasler (Prunelle), Walter Loder (Jacques Cordier). Durée : 40 minutes.

¹⁸ La copie ne comporte plus ni titre ni générique. Durée : 18 minutes.

¹⁹ La comtesse Agénor de Gasparin, *Sept hommes*, Lausanne, Agence de la Croix-Bleue, 1917, 103 p. Sur l'auteur, voir Daniel MAGGETTI, *L'invention de la littérature romande 1830-1910*, Lausanne, Payot, 1995, p. 517 et 535. En l'état, le film ne retient qu'un épisode («L'homme sauvé») sur les sept que compte le recueil.

²⁰ Générique : «*Res et Resli ou la paye du lait* [sic]. *Histoire paysanne d'après le récit d'Ernst Balzli*. Acteurs : membres des Sociétés de la Croix-Bleue de Bâle-Campagne. Régisseur : Jonathan Wiedmer. Réalisation : Hans Walz.» Durée : 35 minutes.

²¹ Le générique est bilingue : «La Filba, Commission pour les films et les dias de la Croix-Bleue présente *Le testament. Histoire actuelle de deux familles* / Die Filba, Arbeitsgemeinschaft für Filme und Lichtbilder des Blauen Kreuzes zeigt *Das Vermächtnis. Eine Geschichte nach dem Leben. Schicksale zweier Familien*. Dargestellt von Mitgliedern des bernischen Blauen Kreuzes und von Freunden guter Volkssitten. Leitung (direction) : Fritz Grieder; Regie (régie) : Jonathan Wiedmer; Drehbuch, Kamera und Schnitt (scénario, prises de vues, montage) : Hans Walz.» Le film a été réalisé avant 1947 comme en témoigne la date d'un journal apparaissant à l'écran. Durée : 59 minutes.

²² André AMSLER, *Rückblende. Vom Schwarzweissfilm zum Digitalvideo, Fünfzig Jahre Produktionstechnik*, Zurich, Chronos, 2004, p. 106.

son lait, mais il se repend et une intervention providentielle évite la découverte de son méfait.

Seul *Le testament* a pour cadre la ville, en l'occurrence Berne bien reconnaissable. Le récit est particulièrement complexe, dans la mesure où il narre en *flash back*, une forme inspirée peut-être par certains films de Brocher, le destin croisé de deux jeunes hommes et de leur famille. Celui qui s'est refusé à boire, suivant l'exemple de sa mère, mène une vie nettement plus réussie que celui qui boit et tourne mal, marqué par l'absence d'une vraie vie familiale, avec une mère délaissant trop souvent le foyer et buvant.

Les films « ruraux » usent souvent de symboles pour exprimer leur message : le héros de *L'homme sauvé* rencontre l'agent de Croix-Bleue alors qu'il se repose dans une forêt où chante un ruisseau. Son élévation spirituelle se traduit par une ascension vers un sommet où se dresse une croix annonciatrice de l'appel final : « C'est vers la cime qui se dresse / Bien haut dans le ciel bleu / Qu'il faut t'élancer, ô jeunesse / Sous le regard de Dieu ». Le héros de *Prunelle* fait serment devant une claire fontaine de ne plus boire. Au contraire, le bistrot, le bal et les mauvais camarades incarnent les pièges qu'il faut savoir éviter.

Ces films s'attachent à montrer les conséquences inéluctables de la boisson : dettes, ruine, destruction de la famille, voire la maladie et la mort. Au contraire, le vœu d'abstention et la promesse tenue trouvent leur récompense. Dans *Prunelle*, le jeune couple solidaire dans l'abstinence est béni par une descendance nombreuse et une prospérité évidente. Tournés dans des lieux certainement reconnaissables par les spectateurs, ils s'appuient aussi sur la représentation d'un monde familial, rural, avec ses activités propres (le travail aux champs, le culte, le bal). Les mots d'ordre de la Croix-Bleue en programment directement jusqu'à certains détails. Ainsi, le « bar d'appartement », fustigé par un panneau du cortège du 75^{ème} anniversaire, apparaît comme une tentation domestique néfaste dans *Le testament*.

Il manque cependant pour apprécier pleinement ces films la reconstitution du contexte de projection. Conservé aux ACV, le procès-verbal d'une séance consacrée aux films antialcooliques en 1949, montre son importance²³. L'agent de la Croix-Bleue, M. Piaget, insiste sur l'opportunité d'avoir des films muets, ce qui « lui permet

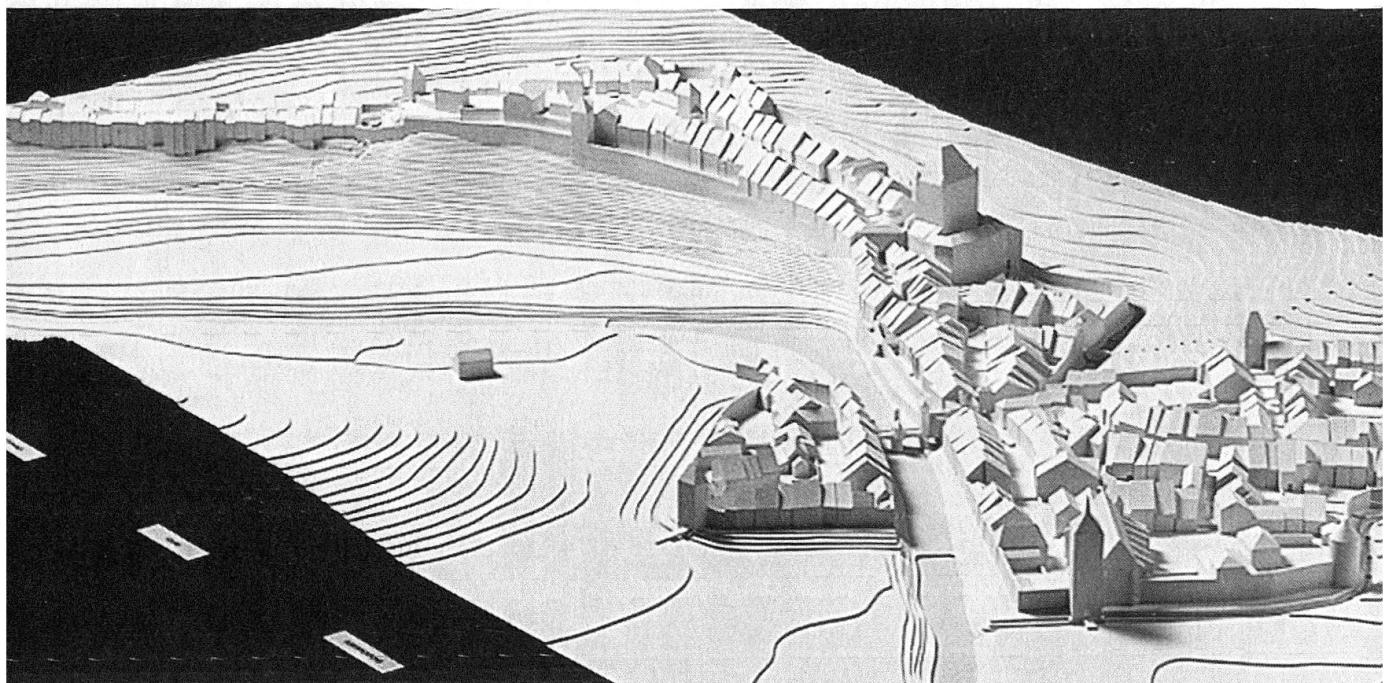
²³ Fonds Croix-Bleue, PP 827 / 476. La séance se déroule le 28 septembre 1949. Y assistent MM. Balmaz, Brocher, Abbé Pachoud, Piaget, pasteur Visinand, Odermatt et Mlle Sury. On y discute un projet de film soumis par l'abbé Pachoud. Brocher y rappelle sa carrière et formule le vœu de réaliser un film soulignant le danger que représente le verre trop souvent offert aux livreurs. Le projet de Pachoud lui semble particulièrement prometteur « au point de vue paysage ».

d'avoir recours aux fanfares et aux chœurs pour encadrer la projection du film de productions musicales ». Le même dossier comporte un document manuscrit, sorte de résumé du film *Le testament*. De nombreux mots sont soulignés en rouge, indiquant ce qu'il convient de mettre en évidence verbalement au fil de la projection²⁴.

Ces quelques notes n'ont d'autre ambition que de suggérer la richesse d'un tel fonds en montrant que les films qu'il recèle s'inscrivent à la fois dans une continuité remarquable, inaugurée au tournant du siècle, et dans un usage local très instrumentalisé du cinéma, aussi bien sur le plan de la production que de la diffusion. Cet usage mériterait à lui seul une analyse plus détaillée dans la mesure où il est révélateur d'une « mentalité » et de modes de représentation aussi rarement documentés que sont encore méconnus la plupart des protagonistes de ce type d'entreprise cinématographique.

Les Archives cantonales vaudoises conservent encore d'autres fonds comportant des éléments filmiques, comme celui de la Compagnie vaudoise d'électricité, pour ne citer qu'un exemple. De nombreuses autres archives locales ou cantonales en Suisse détiennent également des documents intéressant aussi bien les historiennes et les historiens « généralistes » que les spécialistes du cinéma.

²⁴ Dans le document précité, le pasteur Visinand se voit attribuer cette remarque : « Le film muet permet de souligner l'un ou l'autre passage par des paroles, d'accentuer ainsi l'effet antialcoolique. »



1 La ville de Moudon. Reconstitution de l'état au début du xv^e siècle, vue du sud-est. Maquette réalisée par Marc MENOUD en 2001 (Musée du Vieux-Moudon). – La Ville haute (*castrum* et Vieux-Bourg) se poursuit par les quartiers de Rotto-Borgeau et Plans-Borgeaux, sis au pied de la grande tour du château et protégés eux aussi par le confluent des rivières. La Ville basse comprend le quartier de la Bâtie, à droite du pont Saint-Eloi, et celui de Mauborget, à gauche.